

Tracfin

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACCORD DE COOPERATION ENTRE TRACFIN ET EAU-FIU

Montreuil, le 07/02/2024 N°1531

Les services de renseignement financier de France et des Emirats Arabes Unis renforcent leur coopération pour lutter contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (BC-FT).

Tracfin, le service de renseignement financier du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et son homologue des Emirats Arabes Unis (EAU-FIU), ont signé le 1^{er} février 2024 un accord de coopération (*Memorandum of Understanding* - MoU) pour renforcer une coopération bilatérale déjà de haut niveau afin de mieux lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (BC-FT).

Cet accord vise notamment à faciliter l'échange d'informations d'intérêts relatives à des opérations financières suspectes. Il souligne ainsi les efforts entrepris par les deux parties pour rendre aussi efficace que possible la lutte contre les activités criminelles liées, en particulier concernant le financement du terrorisme et le blanchiment du trafic de stupéfiants.

Cet accord de travail a été signé à Malte, le 1^{er} février, en marge d'une réunion du groupe Egmont¹, par Ali Faisal Ba'Alawi, directeur de la EAU-FIU, et Guillaume Valette-Valla, directeur de Tracfin.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a déclaré : « Cet accord est une étape supplémentaire dans le renforcement de la coopération bilatérale entre nos deux pays. La lutte contre la criminalité financière est une priorité pour le Gouvernement français et cet accord renforcera pour les deux cellules de renseignement financier – mais aussi pour leurs partenaires nationaux – les capacités à entraver le blanchiment de capitaux et le terrorisme. »

Tracfin

communication.tracfin@finances.gouv.fr

Tel.: +33 1 57 53 27 88